



Michel MEGANCK et Thomas ORBAN nous présentent la nouvelle charte déontologique Mdeon qui examinera la sponsoring des manifestations comme les organisations à l'étranger, les organisations avec nuitée(s), etc.

En page 427, le Dr Jean-Marie LEDOUX nous explique le choix de la dermatologie comme sujet de la Grande Journée que la commission de Charleroi organise ce 18 novembre 2006.

Cours théorique lors de la dernière Semaine à l'étranger à Kos en mai 2006.

Tout le programme des manifestations de la SSMG à la page AGENDA (page 428)

FAITES-VOUS MEMBRE

COTISATIONS 2006

- Diplômés 2004, 2005 & 2006: Gratuit
(Faire la demande au secrétariat)
- Diplômés 2002, 2003 et retraités 15 €
- Conjoint(e) d'un membre ayant payé sa cotisation 50 €
- Autres 120 €

À verser à la SSMG
rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Compte n° 001-3120481-67
Précisez le nom, l'adresse ainsi que l'année de sortie.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

**rue de Suisse 8
B-1060 Bruxelles
☎ : 02 533 09 80
Fax: 02 533 09 90**

Le secrétariat est assuré par 5 personnes, il s'agit de:

Thérèse DELOBEAU
Florence GONTIER
Brigitte HERMAN
Danielle PIANET
Joëlle WALMAGH

LA PAROLE À...

Dr Serge BOULANGER

COORDINATEUR DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION (IRE) DE LA SSMG

LA PRATIQUE EN GROUPE

Le phénomène est à la mode. La SSMG a donc organisé le 20 septembre dernier, une réunion de réflexion à ce sujet.

Il s'agissait de donner la parole à cinq jeunes médecins et à deux experts. Caroline FETTWEIS, Julie GOSUIN, Céline HUBERLANT, Grégoire VAN BREE nous ont expliqué leurs motivations, les démarches qu'ils avaient entreprises et les diverses solutions développées par chacun d'entre eux: la maison médicale, l'association de fait avec le partage des coûts et des investissements et des moyens, l'association morale de deux pratiques solo (sur deux sites séparés) avec l'engagement l'un vis-à-vis de l'autre pour les remplacements quotidiens et le partage de la patientèle. Éric VANHALEWYN nous fait part de son analyse et de son ressenti (avantages et inconvénients) de la médecine en association comparée à la pratique solo.

Marie-Paule GIAUX a développé quelques recommandations pour optimiser la communication et le fonctionnement d'un travail en équipe: les six fonctions essentielles (programmation, pilotage, contrôle, communication, réglages des distances, mémoire), la méthodologie «OGRRE» (objectifs, gain, risques, ressources, étapes) et la nécessité d'un règlement d'ordre intérieur.

Monsieur Christian KINARD a parlé des diverses possibilités fiscales qui existaient. Pour lui la véritable notion d'association, est la mise en commun des moyens et des honoraires. Même si c'est la SPRL qui est la plus utilisée car elle représente un intérêt fiscal indéniable, il ne faut pas négliger la simple association de fait.

Enfin les membres de la SSMG, présents dans la salle ont pu exprimer leur point de vue, leurs propres expériences et leurs attentes pour l'avenir...

À refaire, donc.



Plate-forme déontologique médecins/pharmaciens/industrie pharmaceutique

RECONNAISSANCE DE LA PLATE-FORME MDEON PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

La plate-forme déontologique Mdeon vient d'être entérinée par Rudy Demotte. Des représentants de la santé mettent la dernière main à la charte déontologique qui devrait entrer en application en janvier 2007. Michel MEGANCK, un des instigateurs du projet, et Thomas ORBAN, représentant la SSMG au comité directeur de Mdeon, nous disent tout l'intérêt de cette nouvelle structure.

Pourquoi avoir créé une charte déontologique de plus ?

Dr MEGANCK : Le ministre Demotte a décidé de réglementer les rapports entre l'industrie pharmaceutique, les prescripteurs de médicaments et les organisateurs de formation continue. C'est toujours ce vieil épouvantail, qu'on agite encore, des cadeaux plantureux que les firmes feraient aux médecins. Par ailleurs, il reste une impression, dans certains esprits politiques, que les médecins sont incapables de choisir eux-mêmes ce qu'ils vont prescrire si l'industrie ne les y aide pas. L'idée de départ est donc de faire la chasse aux abus, étant persuadés que c'est à cause de la « collusion » entre industrie pharmaceutique et médecins que le budget médicaments coûte si cher. Bien entendu, l'industrie pharmaceutique n'a pas attendu pour balayer devant sa porte, parce que, naturellement, il existe certains comportements déviants. Ils ne sont pas spécifiques à l'industrie pharmaceutique ni à la médecine, rappelons ce qui s'est passé dans le monde politique. C'est ainsi que Pharma.be a réactualisé son code de déontologie et a mis en place une série d'instances visant à réglementer les relations entre les médecins et les firmes pharmaceutiques. La SSMG lui a emboîté le pas et a publié ce qu'elle a considéré comme son code de déontologie en matière de délégation médicale. En fait, le code de déontologie de la SSMG n'a fait que compléter celui de Pharma.be.

Dr ORBAN : Le ministre, content ou pas de ce qui se faisait, a jugé opportun de « reprendre » à son compte les compétences que s'était données Pharma.be.

Michel MEGANCK : « Pharma.be et nous, la SSMG, avons décidé de mettre en place, nous-mêmes, une commission déontologique. Nous l'avons baptisée « Mdeon », pour Médicale déontologie/ Medische deontologie ».



Dr MEGANCK : Il a voulu aller plus loin. Il a voulu une commission ad hoc qui vise la manière dont l'industrie pharmaceutique finance certaines activités scientifiques.

Dr ORBAN : Ce sera dorénavant cette commission qui délivrera les visas.

Dr MEGANCK : Voilà pourquoi Leo NEELS, de Pharma.be, m'a contacté. Nous avons décidé de mettre en place, nous-mêmes, une commission déontologique. Nous l'avons baptisée « Mdeon », pour Médicale déontologie/ Medische deontologie. Et nous avons proposé la composition de cette commission au ministère des Affaires Sociales, qui l'a approuvée.

Qui compose cette plateforme ?

Dr ORBAN : Cette structure devait être commune, regrouper **tous** les acteurs des soins de santé. On y retrouve des représentants des pharmaciens, que ce soit l'Association Pharmaceutique belge (APB), la Société Scientifique des Pharmaciens francophones (SSPF) ou les Pharmacies coopératives, on y retrouve les syndicats médicaux, néerlandophones et francophones (il faut souligner que cette structure est tout à fait bilingue et fédérale), la SSMG, Domus Medica, des représentants des spécialistes et bien sûr des représentants de l'industrie pharmaceutique et des fournitures médicales (UNAMEC). L'objectif de cette structure est de travailler tous ensemble avec le même code déontologique.

Dr MEGANCK : Je suis très satisfait de ce type de collaboration. Cela prouve qu'on peut se mettre autour d'une table et produire des choses concrètes. Par ailleurs, ce n'est pas une nouveauté. Depuis que je suis à la SSMG, donc bien avant d'en être le président, jamais je n'ai vu une firme pharmaceutique imposer un programme à notre société scientifique. Les relations entre l'industrie et la SSMG se sont toujours déroulées dans le respect de la déontologie, chacun étant bien conscient qu'il devait y trouver un intérêt. Ce qui vient d'être fait va dans le sens de la philosophie que nous avons toujours adoptée dans nos relations avec l'industrie pharmaceutique.

Dr ORBAN : Mdeon est une initiative

intelligente pour collaborer avec monsieur Demotte de manière structurante. Le ministre souhaitait mettre en place une règle par laquelle il devenait l'arbitre ; plutôt que de s'y opposer, il fallait que la profession le convainque qu'elle pouvait gérer le problème : une structure représentative devait élaborer des règles correctes, dans une totale transparence.

Quel sera le rôle de Mdeon ?

Dr MEGANCK : Mdeon examinera la sponsoring des manifestations qui tombent dans le cadre de la législation, c'est-à-dire les organisations à l'étranger, les organisations avec nuitée(s), la manière pour une firme pharmaceutique de participer à l'organisation de séminaires de formation continue, etc.

Dr ORBAN : Elle accordera des visas en vérifiant que les règles du code de déontologie soient respectées.

Le code est-il déjà élaboré ?

Dr ORBAN : Ce soir (10/10), le code de déontologie nous sera proposé, et nous allons essayer de l'approuver. Actuellement, Mdeon est une structure accréditée et elle doit être opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2007, date à laquelle la loi entrera en application. Nous devons encore décider quelles seront les activités nécessitant un visa. Il faudra ensuite mettre en route un bureau des visas. Je suis particulièrement heureux que ce projet ait été mené à son terme et géré de façon si professionnelle. En Belgique, la tradition était que ces règles de déontologie passent par la profession ; je ne peux que me réjouir de cette continuité au travers de Mdeon.

L. Jottard

PROVINCE DE LUXEMBOURG, ONE RECHERCHE MÉDECINS

En raison de la vacance d'un certain nombre de consultations itinérantes et fixes, le Comité Sub-régional du Luxembourg recherche de manière urgente des médecins généralistes disposés à assurer pendant quelques heures par mois des consultations ONE.

Les candidats peuvent contacter le Dr Nathalie MELICE ou M^{me} Laura LAMBERT par téléphone (061 23 99 60) ou par mail (laura.lambert@one.be)

« En Belgique, la tradition était que ces règles de déontologie passent par la profession ; je ne peux que me réjouir de cette continuité au travers de Mdeon ».



PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ETUDE DE LA SOCIÉTÉ BALINT BELGE

SOIGNER AU-DELÀ DES PREUVES, ENTRE LES CHIFFRES ET L'ÂME**Samedi 18 novembre 2006**

Coordinateur: Dr M. DELBROUCK – Présidents de séances: Drs J. FLECHET & Ch. VANOVERBEKE

- 08h30 Accueil
- 09h00 **Introduction** – Dr Michel DELBROUCK, Président de la Société Balint Belge.
- 09h15 **«L'Evidence Based Medicine, médecine d'aujourd'hui ou médecine totalitaire»**
Pr Benoît BOLAND, Interniste-gériatre, UCL
- 09h45 **«La marchandisation de la société et la médecine de rendement»**
Pr Ricardo PETRELLA (Italie), Économiste, altermondialiste, ancien fonctionnaire à la Communauté Européenne, Professeur au Collège de l'Europe
- 10h20 **Débat avec la salle**
- 10h40 Pause
- 11h00 **Groupe d'inspiration Balint**
- 12h30 Lunch
- 14h00 **«Enjeux éthiques»** – Pr Guy HAARSCHER, Philosophe, professeur à l'ULB, à la Central European University de Budapest et au Professeur au Collège de l'Europe (Bruges).
- 14h45 **«Sciences de l'esprit, sciences du cerveau»** – Pr Marc CROMMELINCK, Neuro-physiologiste, UCL
- 15h30 **«Psychanalyse et non séparabilité des phénomènes (physique quantique)»**
M^{me} Jacqueline CAHEN-MOREL, Psychanalyste, Institut International de psychanalyse Charles Baudouin (Genève), responsable du module C.G. JUNG, CEΨ/ULB.
- 16h15 **«Médecine générale entre sciences et humanité»** – Dr Christine VANOVERBEKE,
Dr Jean FLECHET, Administrateurs SBB et animateurs Balint
- 17h00 Conclusions

Accréditation accordée en éthique et UFC**PUBLIC CONCERNÉ**

Médecins généralistes et spécialistes, assistant(e)s sociaux(ales), infirmier(ère)s, kinésithérapeutes, psychologues, psychothérapeutes, psychanalystes, ...

RENSEIGNEMENTS

Dr M. Delbrouck, tél.: 071 34 44 71 (de 7h à 7h30) • M^{me} B. Bodson, tél.: 02 731 92 33 (heures de bureau)
Secrétariat: rue de la limite 43, B-1950 Kraainem • balint@skynet.be – www.balint.be

FRAIS DE PARTICIPATION**INSCRIPTION À LA JOURNÉE**

Médecins	30 €
Paramédicaux	20 €
Conjoints	20 €
Jeunes médecins (- de 5 ans)	20 €
Étudiants	10 €

Réduction de 10 € pour les membres en règle de cotisation

Le prix sera majoré de 5 € après le 01/11/2006 et lors de l'inscription sur place

Inscription au repas de midi (buffet froid, boissons comprises) 20 €

Verser somme totale au compte 210-0383539-53 + noms et prénoms + mention "Journée du 18.11.2006" + Nombre de repas

IBAN CODE: BE53 2100 3835 3953 • BIC ou SWING CODE GEBABEBB • Chèques non acceptés.

LIEU

Institut d'Enseignement Supérieur **Parnasse-Deux Alice**, Site UCL – Av. Mounier 84, 1200 Bruxelles

AUTANT LE SAVOIR !

La commission de Charleroi a mis la dermatologie au programme de sa Grande Journée du 18 novembre prochain. Il est vrai que les consultations pour problèmes dermatologiques ne sont pas rares et que les médecins de famille se sentent souvent limités dans les possibilités de traitement. Apprendre à poser des diagnostics différentiels et découvrir de nouveaux traitements, voilà qui devrait, selon le docteur LEDOUX, aider le généraliste dans sa pratique quotidienne.

Dr LEDOUX, directeur de cours :

Cela faisait un moment que l'on n'avait plus parlé « dermatologie » en formation continue. À la Semaine à l'étranger, le professeur LACHAPPELLE nous avait présenté le psoriasis et son cours nous avait donné envie d'en savoir plus. Il faut dire qu'en consultation, nous sommes très souvent confrontés à des problèmes dermatologiques ! À la commission de Charleroi, nous avons donc mis nos soucis en commun et nous nous sommes aperçus que nous nous sentions plus d'une fois limités ou que nous nous limitons nous-mêmes, par manque d'informations sur tel ou tel traitement. Que faire en cas d'hyper ou d'hypopigmentation cutanée, par exemple ? Constater, ne rien dire au patient, ne rien faire ? Et le problème de l'acné ! C'est tous les jours que nous y sommes confrontés ! Recensons-nous le nombre de patients chez qui l'acné n'évolue pas bien, qui vont ensuite chez le dermatologue ou font n'importe quoi ? Nous référons alors



Le Président de séance de cette Grande Journée de Charleroi du 18 novembre 2006 est le Professeur Jean-Marie LACHAPPELLE.

que le spécialiste a peut-être d'autres cas plus importants à traiter.

Le professeur LACHAPPELLE nous a entendus : oui, il y a des choses à faire, oui, le médecin généraliste peut aider son patient. Pour chaque sujet

de cours — prurit et prurigo, acné, rosacée, érythème polymorphe, pigmentations cutanées —, les orateurs isoleront les diagnostics différentiels et envisageront les nouveaux traitements. Il y a des nouveautés en ce qui concerne l'acné et la rosacée. Nous traitons le prurit avec des antihistaminiques, alors qu'un diagnostic mieux ciblé permettrait de donner un traitement plus adapté.

Pour ne pas se limiter aux sujets des cours, nous terminerons la journée avec un quiz « tous azimuts », qui nous permettra de donner des directives pour chaque pathologie courante. Nous souhaitons présenter à nos confrères et consœurs une vision complète de la dermatologie pratique, en espérant qu'ils soient mieux armés face à ces problèmes qui sont tout, sauf rares.

L. Jottard

DÉTAILS PRATIQUES

Cet après-midi se déroulera le samedi 18 novembre 2006 à l'I.P.K.N. de Montignies-sur-Sambre.

L'inscription est souhaitée.

Inscription préalable : gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 18/11/2006".

PROGRAMME

12 h 30 – 13 h 00 Accueil et inscriptions

13 h 00 – 13 h 30 Prurit et prurigo

Orateur : Dr Claire DACHELET, Dermatologie, Clin. univ. St Luc, Bruxelles

Moderateur : Dr Jean-Stéphane ROCHET, SSMG

13 h 30 – 14 h 00 Acné : points d'actualité

Orateur : Dr Patricia CROMPHAUT, Dermatologie, Clin. de la Madeleine, Jumet

Moderateur : Dr Jean-Stéphane ROCHET, SSMG

14 h 00 – 14 h 30 Rosacée : diagnostic différentiel

Orateur : Pr Jean-Marie LACHAPPELLE, Dermatologie, Clin. univ. St Luc, Bruxelles

Moderateur : Dr Jean-Marie LEDOUX, SSMG

14 h 30 – 15 h 00 Érythème polymorphe

Orateur : Dr Liliane MAROT, Dermatologie, Clin. univ. St Luc, Bruxelles

Moderateur : Dr Jean-Marie LEDOUX, SSMG

15 h 00 – 15 h 30 Pause-café

15 h 30 – 16 h 00 Hyper- et hypopigmentations cutanées : état de la question

Orateur : Dr Bernard BOUFFIOUX, Dermatologie, Clin. Notre Dame à Charleroi

Moderateur : Dr Jean-Pierre ROCHET, SSMG

16 h 00 – 17 h 00 Quiz tous azimuts

Orateurs : Dr Dominique TENNSTEDT et Dr Bernard LEROY, Dermatologie, Clin. univ. St Luc, Bruxelles

Moderateur : Pr Louis VANDERBECK, SSMG



jeudi 16 novembre 2006
20 h 30-22 h 30

Où: Dinant
Sujet: La migraine • Dr Guy MONSEU
Org.: G.O. Union des Omnipr. de l'Arr. de Dinant
Rens.: Dr Etienne BAIJOT
082 71 27 10

jeudi 23 novembre 2006
19 h 30-22 h 00

Où: Binche
Sujet: Bilan biologique de l'asthénie + prescription raisonnée • Pr Edgard COCHE
Org.: G.O. Groupement des Médecins de Binche et entités avoisinantes
Rens.: Dr Damien MANDERLIER – 064 33 13 60

samedi 25 novembre 2006
9 h 00-16 h 10

Où: Libramont (Foyer culturel)
Sujet: 20^e Colloque de la Médecine du sport et de l'appareil locomoteur
Org.: CHA de Libramont
Rens.: M^{me} Andrée LAMBERT
061 23 85 62

mercredi 13 décembre 2006
20 h 30-22 h 30

Où: Verviers
Sujet: Le patient toxicomane, le produit et l'environnement • Dr Oswald DE COCQ et M^{me} Pascale JAMOULLE
Org.: Réseau ALTO-SSMG
Rens.: Secrétariat ALTO-SSMG
02 533 09 87

jeudi 14 décembre 2006
20 h 30-22 h 30

Où: Ciney
Sujet: Le patient toxicomane, le produit et l'environnement • MM. Patrick CEUSTERS et Roger COLLINET
Org.: Réseau ALTO-SSMG
Rens.: Secrétariat ALTO-SSMG
02 533 09 87

jeudi 14 décembre 2006
20 h 00-23 h 00

Où: Comines-Warneton
Sujet: Précarité: accessibilité à l'aide médicale et sociale • Dr Chantal DUMORTIER
Org.: G.O. Société des Généralistes cominois
Rens.: Dr Damien SIEUW
056 58 96 06

mardi 19 décembre 2006
20 h 30-22 h 30

Où: Nivelles
Sujet: Le patient toxicomane, le produit et l'environnement • Dr Rudy GUILLAUME et M^{me} Pascale JAMOULLE
Org.: Réseau ALTO-SSMG
Rens.: Secrétariat ALTO-SSMG
02 533 09 87

Groupes ouverts

MANIFESTATIONS SSMG 2006

18 novembre à Montignies-sur-Sambre

Grande Journée "Dermatologie"

Organisée par la Commission de Charleroi

25 novembre à Mont-Godinne

Grande Journée "Brisons quelques dogmes"

Organisée par la Commission de Namur et l'ECU-UCL

9 décembre à Liège

Grande Journée "Cinq sens et un bon sens pour un diagnostic"

Organisée par la Commission de Liège

La SSMG organise une Grande Journée sur le thème

DERMATOLOGIE

le samedi 18 novembre 2006 à Montignies-sur-Sambre

Lieu: I.P.K.N. Montignies-sur-Sambre

Coordinateur: Dr Jean-Marie LEDOUX, SSMG

Horaire et programme:

12 h 30 – 13 h 00 Accueil et inscriptions

13 h 00 – 13 h 30 Prurit et prurigo

Orateur: Dr Claire DACHELET, dermatologue, Jambes

Modérateur: Dr Jean-Stéphane ROCHET, SSMG

13 h 30 – 14 h 00 Acné: points d'actualité

Orateur: Dr Patricia CROMPHAUT, dermatologue, Charleroi

Modérateur: Dr Jean-Stéphane ROCHET, SSMG

14 h 00 – 14 h 30 Rosacée: diagnostic différentiel

Orateur: Pr Jean-Marie LACHAPELLE, dermatologue, Montigny-le-Tilleul

Modérateur: Dr Jean-Marie LEDOUX, SSMG

14 h 30 – 15 h 00 Érythème polymorphe

Orateur: Dr Liliane MAROT, dermatologue, Chaineux

Modérateur: Dr Jean-Marie LEDOUX, SSMG

15 h 00 – 15 h 30 Pause-café

15 h 30 – 16 h 00 Hyper- et hypopigmentations cutanées: état de la question

Orateur: Dr Bernard BOUFFIOUX, dermatologue, Fleurus

Modérateur: Dr Jean-Pierre ROCHET, SSMG

16 h 00 – 17 h 00 Quiz tous azimuts

Orateurs: Pr Jean-Marie LACHAPELLE, dermatologue, Montigny-le-Tilleul et Dr

Bernard LEROY, dermatologue, Nivelles • Modérateur: Pr Louis VANDERBECK, SSMG

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 18/11/2006".

La SSMG et l'ECU-UCL organisent une Grande Journée sur le thème

BRISONS QUELQUES DOGMES

le samedi 25 novembre 2006 à Mont-Godinne

Lieu: Cliniques universitaires de Mont-Godinne

Coordinateur: Dr Bernard LALOYAX, SSMG et Pr Michel MELANGE, UCL

Horaire et programme:

13 h 00 – 13 h 30 Accueil et inscriptions

13 h 30 – 13 h 45 Introduction

13 h 45 – 14 h 30 Œsophage de Barrett et cancer

Orateur: Dr J-P. MARTINET

14 h 30 – 15 h 15 Laryngite striduleuse: pathologie infectieuse ou digestive?

Orateur: Dr F. SMETS

15 h 15 – 15 h 45 Pause-café

15 h 45 – 16 h 30 Traitement de l'hypertension artérielle: progressif ou d'emblée plus efficace

Orateur: Dr J-M. POCHET

16 h 30 – 17 h 30 Dépistage du cancer du sein

Orateurs: Dr A. VANDENBROUCKE-VAN DER WIELEN

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, les membres de l'AMA-UCL et les promotions 1996 à 2006; 20 € pour les autres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ Mont-Godinne 25/11/2006".

Courrier des lecteurs

DÉPISTAGE DU CANCER COLO-RECTAL

Je reviens sur l'article «Dépistage du cancer colo-rectal» (CCR), paru dans le n° 232^(a), résumant une conférence du Professeur MELANGE.

Ce courrier est destiné à souligner la sensibilité très faible du Fécal Occult Blood Test (FOBT), alias Hémocult® ou équivalent. Celle-ci est inférieure à 50%. En termes de santé publique, ce test a prouvé son efficacité et son utilité dans une détection précoce du CCR. Or, en l'absence de campagne de dépistage organisé, le but de la démarche est le dépistage individuel du CCR chez des patients asymptomatiques. La faible sensibilité du test induit alors chez le patient ayant un test négatif et parfois chez le médecin, un sentiment de fausse sécurité.

QUE FAIRE ?

Il existe des tests immunochimiques qui détectent spécifiquement l'hémoglobine humaine dans les selles, au moyen d'anticorps monoclonaux.

Ne dépendant plus d'une réaction (pseudo) peroxydasique, ce test améliore nettement sa spécificité et évite ainsi les faux positifs. Les restrictions alimentaires et les interférences de certains médicaments ne sont plus de mise. Des colonoscopies sont moins prescrites.

Ces tests immunochimiques gagnent également en sensibilité, mais ce gain est à nuancer. En effet, la sensibilité du test est améliorée et donc le nombre de faux négatifs diminué si le prélèvement et l'analyse se font dans de bonnes conditions.

En pré-analyse, l'échantillon doit parvenir au laboratoire dans la journée. En effet, la dégradation de l'hémoglobine dans la selle peut empêcher la détection du sang.

Dans le même ordre d'idée, les saignements distaux (colon droit) peuvent également être sous le seuil de détection. Mais la majorité des CCR sont localisés dans le tractus gauche.

La sensibilité des tests est encore améliorée sur deux ou trois prélèvements. Le coût pour le patient augmente donc également (de l'ordre de 3 € par test). Rappelons que les échantillons ne peuvent pas être stockés mais doivent être analysés le jour même.

Ce type de tests permet donc d'améliorer la performance mais ne permet pas de rassurer complètement un patient avec un test négatif. Ce point est à expliquer au patient lors de la communication d'un résultat négatif.

QUE PRESCRIRE COMME TEST DE DÉPISTAGE, HORS COLONOSCOPIE ?

Prescrire un Fécal Occult Blood Test (FOBT) classique mais permettre au laboratoire de réaliser une recherche d'hémoglobine humaine en cas de doute. Le surcoût paraît raisonnable dans une démarche de dépistage individuel.

Signalons que la validité de ces techniques n'est pas encore démontrée. Plusieurs études sont actuellement en cours.

Docteur Pierre DELANNOY.

(a) Pineux L : Dépistage du cancer colo rectal (Journées SSMG, Montignies sur Sambre, 14 janvier 2006) 232: 191